**Royaume du Maroc**

**Haut Commissariat au Plan**

**Recensement Général de la Population et de l’Habitat 2014**

**Présentation des premiers résultats**

**introduite par :**

**Monsieur Ahmed LAHLIMI ALAMI,**

**Haut Commissaire au Plan**

**Rabat, le 13 octobre 2015**

Dynamique démographique : un accroissement démographique en baisse 4

Structure par âge : La part des jeunes diminue et le vieillissement se confirme 4

Fécondité : la transition de la fécondité se poursuit, tirée dorénavant par le milieu rural 5

Nuptialité : moins de célibataires, plus de mariés 5

Analphabétisme : les femmes de plus en plus alphabétisées 7

Langues lues et écrites 7

Scolarisation des enfants : un accès à l’école, quasi-généralisé 6

Niveau d’étude de la population âgée de 25 ans et plus 6

Langues nationales 6

Taux d’activité : Recul du taux d’activité des femmes rurales 8

Taux de chômage 8

Situation des personnes à besoins spécifiques 8

Ménages et habitat 9

Ménages 9

Habitat : Amélioration notable dans les conditions d’habitation 10

Des logements plus modernes 10

Des logements plus spacieux 10

Plus large accès à la propriété du logement 10

Des logements mieux équipés en éléments de confort 10

Des ménages mieux dotés en équipements 11

Mais un parc logement vieillissant 11

Avant la présentation des principaux résultats du Recensement, je voudrais vous rappeler quelques éléments à propos de l’exécution de cette opération nationale et de son exploitation qui est aujourd’hui à un stade très avancé.

Comme vous le savez la population qui a été soumise au Recensement est constituée :

* des Ménages ordinaires (sédentaires et nomades);
* de la population comptée à part : (Militaires, Personnes en traitement dans des établissements de santé, Prisonniers, Personnes se trouvant dans des maisons de bienfaisance, Elèves et étudiants internes, ouvriers dans les chantiers ne possédant pas d’autre domicile)
* de la population de passage dans les hôtels et assimilés.

Pour ce Recensement, le Maroc a mobilisé des moyens humains et logistiques importants dont, notamment, 54.000 Agents recenseurs, 18.000 Contrôleurs, 1.300 Superviseurs, 14.000 Auxiliaires des autorités locales, 300 Agents de saisie et de dépouillement et 7.500 Véhicules.

je voudrais également rappeler qu’à l’occasion de ce Recensement plusieurs innovations ont été introduites. Il s’agit, notamment, de :

* l’utilisation d’images satellitaires lors des travaux cartographiques.
* d’une nouvelle approche pour le recrutement des recenseurs et contrôleurs (appels à candidature par Internet);
* de l’introduction de nouvelles thématiques dans les domaines de la démographie, de l’habitat, des incapacités, etc.

Je voudrais enfin vous signaler que, pour mesurer la couverture du RGPH, le HCP a réalisé, immédiatement après le recensement, une enquête Post-Censitaire auprès d’un échantillon représentatif de 15.000 ménages. Selon les résultats de cette enquête, le taux de couverture du RGPH 2014 s'établit à 98,62%.

Actuellement, le HCP engage les travaux de mise en place du nouveau échantillon-maître. Il s’agit d’une base de sondage établie à partir des données cartographiques et statistiques du RGPH 2014 pour répondre aux besoins d’échantillonnage des enquêtes auprès des ménages qui seront menées lors de la période intercensitaire 2015-2025.

Dans le cadre de l’exploitation, 9.566.000 questionnaires ont dû être numérisés et soumis à une reconnaissance optique des caractères et à un contrôle de qualité des données. Ces opérations visent également à codifier plus de 68.714.000 réponses aux questions qui nécessitent le recours aux nomenclatures notamment celle des professions (892 postes), des activités économiques (650), des diplômes (1638) et des migrations (1838).

Permettez-moi après ces précisions de vous présenter succinctement quelques résultats du Recensement de 2014, qui se réfèrent à un échantillon représentatif de 2% des ménages et qui demeurent, de ce fait, provisoires jusqu’à l’achèvement de l’exploitation exhaustive de l’ensemble des questionnaires du Recensement.

## Dynamique démographique : un accroissement démographique en baisse

Le taux d’accroissement annuel moyen de la population a baissé de 1,35% entre 1994 et 2004 à 1,25% entre 2004 et 2014.

Le taux d’accroissement de la population urbaine est de 2,1% pour la période 2004- 2014, tandis que celui de la population rurale est de -0,01%.

Le taux d’urbanisation a franchi le cap des 60%, résultat de l’exode rural, du reclassement de certaines localités rurales et de l’extension du périmètre urbain.

Ce taux est plus important dans les régions de Laayoune-Sakia El Hamra (93,4%), Eddakhla Oued Eddahab (74,3%), Grand Casablanca-Settat (73,6%) et Rabat-Salé-Kenitra avec 69,8%. Les plus faibles taux sont enregistrés dans les régions de Marrakech Safi (42,9%) et Draa-Tafilalet (34,3%).

## Structure par âge : La part des enfants de moins de 15 ans diminue et le vieillissement se confirme

Sous l’effet de la baisse de la fécondité, la part des jeunes de moins de 15 ans est passée de 31% en 2004 à 28% en 2014.

Concernant la population d’âge actif (15 à 59 ans), son poids s’est accru de 60,7% en 2004 à 62,4% en 2014, et ce en raison de l’élan démographique issu des années passées de forte fécondité.

En revanche, la part des personnes âgées de 60 ans et plus représente 9,6% contre 8,1% en 2004. Ce qui correspond à des effectifs de 3,209 millions en 2014 et 2,376 millions en 2004 et une hausse relative de 35% durant la période intercensitaire.

Le vieillissement est plus important dans les régions Beni-Mellal-Khénifra (10,6%), l’Oriental (10,3%) et Fès-Meknès (10,2%). En revanche, il est le plus faible dans les régions d’ Eddakhla-Oued-Eddahab (3,5%) et Laayoune-Sakia El Hamra (5,4%).

Par milieu de résidence, 6 personnes âgées sur 10 (59,2%) résident en milieu urbain.

Selon l’âge, plus de la moitié (55,4%) est âgée de moins de 70 ans, 28,0% de 70 à 79 ans et 16,6% de 80 ans et plus. Un peu plus des deux tiers de ces personnes (68,0%) sont mariées (92,2% d’hommes et 44,8% de femmes) et près de 27,7% sont veufs (4,8% d’hommes et 49,6% de femmes).

Malgré leur âge avancé, près de 18,8% de ces personnes sont des actifs occupés (34,8% d’hommes et 3,4% de femmes). Ce pourcentage est de 15,1% en milieu urbain contre 24,0% en milieu rural.

Quant à leur niveau d’éducation, 76,4% n’ont aucun niveau; 11,9% sont de niveau primaire; 9% sont de niveau secondaire et à peine 2,4% sont de niveau supérieur.

Il est à noter par ailleurs, que 5,2% (170.130) de personnes âgées vivent seules, dont 73% (124615) de femmes.

## Fécondité : la transition de la fécondité se poursuit, tirée dorénavant par le milieu rural

Le nombre moyen d’enfants par femme (Indice synthétique de fécondité ou ISF) s’établit à 2,21 enfants par femme en 2014 contre 2,47 en 2004.

En milieu urbain, la fécondité est passée en dessous du seuil de remplacement des générations avec un ISF de 2,01 contre 2,15 en 2004. En milieu rural, il s’établit à 2,55 en 2014 contre 3,10 en 2004. Cette tendance laisse présager une convergence de la fécondité entre les deux milieux de résidence.

La fécondité est relativement faible dans les régions de l’Oriental (1,9), Souss-Massa (2,0), Guelmim-Oued Noun (2,0); et relativement plus élevée dans les régions de Eddakhla-Oued-Eddahab (2,9), Marrakech-Safi (2,4) et Beni-Mellal-Khénifra (2,4).

## Nuptialité : moins de célibataires, plus de mariés

La proportion de célibataires a diminué, parmi les hommes de 45,7% en 2004 à 40,9% en 2014 et parmi les femmes de 34% à 28,9% respectivement, et ce en faveur des mariés dont la part a augmenté de 53% à 57,3% parmi les hommes et de 54% à 57,8% parmi les femmes.

Cette baisse du célibat, plus marquée parmi les jeunes, constitue une inflexion de la tendance observée durant les dernières décennies. En effet, la part des femmes célibataires âgée de 25-29 ans a augmenté de 35,1% en 1994 à 40,7% en 2004, pour diminuer ensuite à 32,6% en 2014.

À noter cependant que le taux de célibat définitif à 55 ans a doublé en dix ans en passant de 3% en 2004 à 5,9% en 2014. Ce taux est, en 2014, plus élevé parmi les femmes (6,7%) que parmi les hommes (5,1%) et parmi les citadins (6,9%) que parmi les ruraux (3,8%).

Globalement, l’âge au premier mariage féminin a diminué de 26,3 ans à 25,8 ans durant la dernière période intercensitaire. Cette tendance laisse présager une inflexion de la fécondité non encore observée dans les chiffres du fait probablement d’une progression de la pratique contraceptive dont la prévalence a déjà atteint 67,4% en 2011.

Quant à l’âge au premier mariage masculin, après une augmentation de 30 ans à 31,2 ans entre 1994 et 2004, il s’est depuis stabilisé autour de son niveau de 2004.

Par ailleurs, le recensement de 2014 révèle que 123.956 personnes âgées de moins de 18 ans étaient mariées au moment du recensement. Ce type de mariage est un phénomène surtout féminin (82,4%) et plutôt rural (53,6%).

## Langues nationales

La quasi-totalité de la population parle en premier lieu le dialecte arabe «Darija» avec 89,8% (96% en milieu urbain et 80,2% en milieu).

La proportion de la population qui parle la langue Amazigh se situe en 2014 à 27% (dont Tachelhit 15%, Tamazight 7,6% et Tarifit 4,1%). Cette proportion est beaucoup moins élevée en milieu urbain (20,1%) qu’en milieu rural (36,6%).

La pratique de langue Tachelhit est prépondérante dans les régions de Souss-Massa avec 70% de la population, Guelmim-Oued Noun avec 52,5%, Draa-Tafilalet avec 29,7% et Marrakech-Safi avec 27,6%.

Pour ce qui est du Tamazight, il est plus utilisé dans les régions de Draa Tafilalet avec 48,8%, Béni Mellal-Khénifra avec 29,9% et Fès-Meknès avec 13,5%.

Le Tarifit, quant à lui, concerne davantage les régions de l’Oriental avec 38,4% et de Tanger-Tétouan avec 8,2%.

## Scolarisation des enfants : un accès à l’école, quasi-généralisé

Le taux de scolarisation de 7 à 12 ans a beaucoup progressé durant la dernière décennie passant de 80,4% en 2004 à 94,5% en 2014. Cette progression est plus marquée en milieu rural et parmi les filles. En effet, il est passé 68,9% à 91,4% dans ce milieu et de 77,5% à 93,9% parmi ces dernières. A noter à cet égard, l’augmentation remarquable de la scolarisation des filles rurales avec un taux qui est passé de 63% à 90% entre 2004 et 2014.

Le taux de scolarisation est le moins élevé dans les régions de Tanger-Tétouan-Al Hoceima et de l’Oriental avec 92,9%. Il culmine à plus de 97% dans les régions de Laayoune-Sakia El Hamra et Eddakhla-Oued Eddahab.

## Niveau d’étude de la population âgée de 25 ans et plus

Selon les données du recensement de 2014, la répartition de la population âgée de 25 ans et plus selon le niveau d’éducation montre qu’à l’échelle nationale, 45% ne dispose d’aucun niveau d’instruction, 21,2% disposent d’un niveau d’enseignement primaire, 12,3% du niveau du collège, 10,2% du niveau du lycée et 8% du supérieur. En milieu urbain, la proportion de la population n’ayant aucun niveau d’instruction est de 32,6% (66,4% en milieu rural) et celle disposant d’au moins du niveau secondaire est de 26,2% (4,3% en milieu rural).

La structure du niveau d’instruction selon les régions montre que la proportion de la population disposant d’au moins le niveau d’enseignement du collège dépasse la moyenne nationale (30,4%) dans les régions de Laayoune-Sakia Hamra (40,1%), du Grand Casa-Settat (39,3%), Rabat-Salé-Kenitra (37,1%). Cette proportion est la plus faible dans les régions de Marrakech-Safi (23,3%), Sous Massa (23,5%), Daraa-Tafilalt (24,4%) et Béni Mellal-Khénifra (24,7%).

Le nombre moyen d’années d’études de la population âgée de 25 ans est plus en 2014 est de 4,4 années. Cette moyenne est de 5,8 années en milieu urbain et de 1,9 années en milieu rural. Par sexe, le nombre moyen d’années d’études est de 5,3 années au niveau des hommes et de 3,4 années pour les femmes.

## Langues lues et écrites

Parmi la population âgée de 10 ans et plus alphabétisée (sachant lire et écrire au moins une langue), la quasi-totalité sait lire et écrire la langue arabe (99,4%). La langue française vient en seconde position avec 66,0%, suivie par l’anglais avec 18,3%.

## Alphabétisation : les femmes de plus en plus alphabétisées

En 2014, le Maroc compte 8,6 millions d’analphabètes contre 10,2 millions en 2004, ce qui correspond à une baisse de 18,7%. Le taux d’analphabétisme s’établit ainsi

à 32% contre 43% dix ans plus tôt. Cette baisse a été plus marquée en milieu rural et parmi les hommes. En effet, entre 2004 et 2014, ce taux a baissé de 6,9% en milieu urbain et de 21,2% en milieu rural. De même, il a baissé de 17,5% pour les hommes et de 14,6% pour les femmes.

Mais, comme en 2004, le taux d’’analphabétisme demeure plus élevé en milieu rural (47,7%) qu’en milieu urbain (22,2%) et parmi les femmes (41,9%) que parmi les hommes (22,1%).

Le taux d’analphabétisme augmente avec l’âge en passant de 3,7% parmi les moins de 15 ans à 61,1% parmi les 50 ans et plus. Il est à chaque tranche d’âge relativement plus faible en 2014 qu’en 2004.

Sur le plan régional, l’analphabétisme est plus présent dans les régions de Béni Mellal-Khénifra (38,7%), Marrakech-Safi (38,0%), Fès-Meknès (35,2%), Draa-Tafilalet et Souss-Massa Draa (34,0%). Il est le plus faible dans les régions de Layoune-Sakia El Hamra (20,3%), Dakhla-Oued Eddahab (23,9%) et du Grand Casablanca-Settat (25,4%).

## Taux d’activité : Recul du taux d’activité des femmes rurales

Plus d’une personne sur trois (34,3%) est active en 2014 contre 35,9% en 2004. Ce taux est plus élevé parmi les hommes (54,1%) que parmi les femmes (14,7%) et en milieu urbain (36,5%) qu’en milieu rural (31,0%).

Entre 2004 et 2014, le taux d’activité a baissé aussi bien en milieu urbain qu’en milieu rural, pour les hommes que pour les femmes. Cette baisse a été la plus importante parmi les femmes rurales dont le taux est passé de 14,9% à 7,5%.

La baisse du taux d’activités est plus manifeste pour les moins de 25 ans. En effet, ce taux est passé de 38,6% à 22,6% pour les 15-19 ans et de 56,1% à 47,3% pour les 20-24 ans.

## Taux de chômage

Au niveau national, le taux de chômage au sens du RGPH a reculé d’un point en passant de 16,7% en septembre 2004 à 15,7% en septembre 2014. Ce taux est près de deux fois plus élevé dans les villes (18,9%) que dans les campagnes (9,9%); et parmi les femmes (28,3%) que parmi les hommes (12,2%).

## Situation des personnes à besoins spécifiques

|  |
| --- |
| ***L’incapacité totale par domaine de la vie quotidienne(\*) :***  ***0,9%,*** *295.431 personnes ont au moins une incapacité totale dans l’un des six domaines de l’activité quotidienne (147.152 hommes et 148.279 femmes)*  *Par domaine :*  ***Voir : 54620 personnes ont une incapacité totale de vision (0,2%)***  ***Entendre : 45003 personnes ont une incapacité totale d’audition (0,1%)***  ***Marcher ou monter les escaliers: 139448 personnes ont une incapacité totale de la marche (0,4%).***  ***Se rappeler ou se concentrer: 79759 personnes ont une incapacité totale par rapport à la mémoire et à la concentration (0,2%).***  ***Prendre soin de soi : 168490 personnes ont une incapacité totale (0,5%).***  ***Communiquer dans sa langue habituelle : 82582 personnes ont une incapacité totale de communication (0,2%).***  ***(\*) une même personne peut souffrir d’une incapacité dans un domaine ou plus.*** |

Se référant aux normes des Nations Unies, le HCP considère comme handicapé, toute personne ayant au moins une incapacité totale ou au moins une grande difficulté dans l’un des six domaines de l’activité de la vie quotidienne (voir, entendre, marcher ou monter les escaliers, se rappeler ou se concentrer, prendre soin de soi et communiquer dans sa langue habituelle).

Selon ce concept, le nombre de personnes handicapées s’élève, en 2014, à 1.353.766 personnes (4,1% de la population), dont 52,5% de femmes et 56% vivant en milieu urbain.

Parmi la population handicapée, plus de la moitié (50,6%) est âgée de 60 ans et plus. Cette proportion est de 38,3% parmi les 15-59 ans et de 10,9% parmi les moins de 15 ans.

Environ 46% des personnes handicapées sont mariées, 28% célibataires, 24% veuves et 2.6% divorcées.

Environ 73% des personnes handicapées n’ont aucun niveau d’instruction, 15% ont atteint le niveau primaire, 8,5% le niveau secondaire et 1,5% le niveau supérieur.

Il y a lieu de noter que plus de 8 personnes handicapées sur 10 sont inactives et seulement 13% d’entre elles sont actives occupées. Leur taux de chômage est relativement faible ne dépassant pas 3%.

La prévalence de l’handicap est plus élevée que la moyenne nationale dans les régions de Guelmim-Oued Noun (4,8%), Fès-Meknès (4,6%), Tanger-Tétouan-Al Hoceima (4,5%), Draa-Tafilalet (4,4%) et l’Oriental (4,3%). En revanche, elle est la plus faible dans les régions de Eddakhla-Oued Eddahab (1,7%) et Layoune-Sakia El Hamra (3%).

## Ménages et habitat

## Ménages

La taille moyenne des ménages est de 4.6 personnes en 2014 (5,24 en 2004).  Elle est de 4,2 personnes en milieu urbain (4,75 en 2004) et de 5,3 en milieu rural (5,99 en 2004).

La structure des ménages relève que 7,2% (523.534 ménages) de l’ensemble des ménages sont constitués d’une seule personne (8,2% en milieu urbain et 5,2% en milieu rural), et 46,5% (3.391.785) de 5 personnes ou plus (40,4% en urbain et 58,8% en rural).

16,2% (1.181.585) des ménages sont dirigés par des femmes (18,5% en milieu urbain et 11,8% en milieu rural), parmi ces derniers, 20,6% (243.648) sont constitués d’une seule personne.

Parmi les femmes chefs de ménage 56% sont veuves (dont 21,3% ont au moins un enfant) et 14,2% sont divorcées (dont 5,9% ont au moins un enfant).

64,5% (760 398) des femmes CM sont analphabètes (56,6% en milieu urbain contre 88,3% en milieu rural) et 5,1% ont le niveau d’éducation supérieur.

70,1% (826 060) des femmes CM sont inactives, 26,2% (308 987) actives occupées et 3,6% (41 991) sont au chômage.

## Habitat : Amélioration des conditions d’habitation

### Des logements plus modernes

En milieu urbain, la répartition des ménages selon le type de logement occupé montre une augmentation de la part des maisons marocaines modernes (62,5% en 2004 à 65,9% en 2014) et de la part des appartements (12.4% en 2004 à 16,6% en 2014). En revanche, au cours de cette période, la part des ménages occupant des maisons traditionnelles a baissé de 8,1% à 4,8% et celle des ménages occupant un habitat sommaire ou bidonvilles de 8,2% à 5,6%.

La région du Grand Casablanca-Settat se distingue par une forte proportion de ménages vivant dans des bidonvilles ou habitat sommaire (10,6%), suivie de loin par les régions de Marrakech-Safi (6,6%), Rabat-Sale-Kenitra (5,9%), l’oriental (5,2%). Les plus faibles proportions sont rencontrées dans les régions de Guelmim-Oued Noun et Souss-Massa (1,5%).

En milieu rural, bien que le type de logement prédominant soit « l’habitat de type rural » (66,3%), il y a lieu de noter l’augmentation importante de la part des maisons marocaines modernes qui est passée de 13,6% en 2004 à 24,5% en 2014.

### Des logements plus spacieux

Les ménages occupant des logements de 1 à 2 pièces ont vu leur proportion diminuer de 41% en 2004 à 36.5% en 2014 et ce, en faveur des ménages logés dans au moins 3 pièces, dont la proportion est passée de 59% à 63,5% respectivement.

### Plus large accès à la propriété du logement

Entre 2004 et 2014, on a assisté à une augmentation des ménages urbains propriétaires de leur logement (56,8% à 62,7%) au détriment des locataires (29,2% à 27,3%) et dans une moindre mesure des ménages logés gratuitement (8,7% à 7,4%) et des ménages occupant des logements de fonction (2,2% à 1,8%).

La part des ménages propriétaires de leur logement est la plus élevée dans les régions Draa-Tafilalet (67,7%), Marrakech-Safi (67,7%), Béni Mellal-Khénifra (67,1%), l’Oriental (66,6%) et Rabat-Salé-Kenitra (65,4%). Elle est la plus faible dans les régions du sud, passant de 42,6% à Eddakhla-Oued Eddahab, à 55% à Guelmim-Oued Noun.

### Des logements mieux dotés en équipements sociaux de base

La part des ménages raccordés au réseau d’électricité a augmenté de 71,6% en 2004 à 91,9% en 2014. Durant cette période, cette proportion est passée de 89,9% à 95,3% en milieu urbain et de 43,2% à 85,3% en milieu rural.

De même, la part des ménages raccordés au réseau d’eau potable a progressé de 57,5% en 2004 à 72,9% en 2014. Ces proportions sont respectivement pour le milieu urbain de 83% et 91% et pour le milieu rural de 18,1% et 38,3%.

Concernant l’évacuation des eaux usées, 88,5% des ménages urbains utilisent le réseau public en 2014 contre 79% en 2004. En milieu rural, ce sont les fosses sceptiques avec 50,5% et les puits perdus avec 20,8% qui constituent le mode d’évacuation le plus utilisé.

A noter à cet égard que l’évacuation des déchets ménagers en milieu urbain est assurée à raison de 67,7% par les services communaux, de 26,9% par les camions communs ou privés, alors que 4,8% des ménages les jettent dans la nature. Ce dernier mode d’évacuation est le plus dominant en milieu rural avec 89,3% des ménages ; quant aux services communaux et les camions, ils représentent de faibles proportions ne dépassant pas 2,7% et 5,9% respectivement.

Par ailleurs, il est à noter que 93,7% des ménages disposent d’une latrine en 2014 contre 81,5% en 2004. Une nette progression a été enregistrée en milieu rural de 59% à 83,7% respectivement.

De même, la part des ménages urbains disposant d’un bain moderne ou d’une douche est passée de 40,9% en 2004 à 54,6% en 2014. En milieu rural, bien que cette proportion ait doublé durant cette période, seul 9.7% des ménages disposent de cet équipement en 2014.

### Des ménages mieux dotés en équipements

En 2014, 94,4% des ménages disposent d’au moins un téléphone portable (90,1% en milieu rural et 96,6% en milieu urbain) ; 25,4% possèdent un ordinateur (5,4% en milieu rural et 35,8% en milieu urbain) ; 19,4% ont accès à Internet (3,5% en milieu rural et 27,6% en milieu urbain) ; 92.7% possèdent un poste de télévision (85,9% en milieu rural et 96,2% en milieu urbain) ; 83.7% possèdent une antenne parabolique (71,6% en milieu rural et 90,0% en milieu urbain) ; 53,3% possèdent un poste radio (49,0% en milieu rural et 55,5% en milieu urbain)

Il y a lieu de souligner la progression importante de la part des ménages disposant d’au moins un téléphone portable qui est passée de 66,6% en 2004 à 94,4% en 2014. Cette progression est encore plus marquée en milieu rural où cette proportion est passée de 42,3% à 90,1%. De même, la part des ménages disposant d’une parabole a connu une forte augmentation passant de 33,8% à 83,7% (14% à 71,6% en milieu rural et 46,6% à 90,0% en milieu urbain).

Concernant les moyens de transport, 18,4% des ménages possèdent une voiture (8,9% en milieu rural et 23,5% en milieu urbain) et 13,6% un motocycle (15,8% en milieu rural et 12,4% en milieu urbain).

### Mais un parc logement vieillissant

La répartition des ménages selon l’ancienneté de leur logement montre que 19,2% d’entre eux occupent un logement âgé de moins de 10 ans (18% en milieu rural et 19,8% en milieu urbain) et 21% occupent un logement âgé de 50 ans et plus (32,1% en milieu rural et 15,2% en milieu urbain).

Depuis 2004, on a assisté à un vieillissement du parc logement marocain ; la part des logements de moins de 20 ans a diminué de 50% à 44% alors que celle des logements de plus de 20 ans a connu une progression passant de 49,9% à 57,8%.

Au niveau régional, la répartition du parc logement selon l’ancienneté montre que les vieux logements de 50 ans et plus sont plus fréquents dans les régions du Grand Casablanca-Settat (23,6%), Marrakech-Safi (17,4%), Tanger-Tétouan-Al Hoceima (15,8%), Béni Mellal-Khénifra (13,4%) et Fès-Meknès (13,2%). Par contre, ce type de logement est moins fréquent dans les trois régions du Sud, Eddakhla-Oued Eddahab (1,5%), Laayoune-Sakia El Hamra (2,3%) Guelmim-Oued Noun (5,1%) et l’Oriental (9,0%).